

### Pourquoi je me bats contre les ordonnances – grève le 21 septembre !

Comme vous le constatez en ce moment, la CGT est presque tous les jours décriée dans les médias. Il ne faut pas pousser très loin l'analyse pour se rendre compte de quel côté les journalistes penchent dans la balance. La CGT : ces empêcheurs de tourner en rond, ces idéalistes archaïques, qui bloquent les transports pour emmerder les usagers, cette minorité qui s'amuse à bloquer tout un pays. Oui, la CGT déclenche des grèves un peu partout !

Est-ce pour le plaisir ? Croyez-vous, lorsque vous êtes devant votre télé, que ces gens qui défilent perdent une journée de salaire juste pour vous empêcher d'aller chercher vos enfants à l'école ? Bien sûr que non ! Aujourd'hui, j'en ai plus que marre que l'on parle plus des conséquences des manifestations que des raisons de la révolte ! La CGT ne s'est pas arrêtée dans les années 30 ! Ce n'est pas une bande de gauchiste qui demande la mise en place d'un état communiste ! La CGT c'est vous ! C'est nous ! Ce sont des travailleurs qui tous les jours ne demandent pas d'être millionnaire, juste de pouvoir vivre sereinement avec leur famille !



### Les ordonnances, retour au début du 20ème siècle

En voilà un titre qui caractérise bien le syndicaliste de la CGT ! Toujours l'exagération, notre cher président ne nous ferait pas ça, nous sommes un pays évolué, ce n'est plus possible à notre époque ! Peut-être... l'avenir nous le dira, mais grâce à qui ?

Après la loi Rebsamen de 2015, la loi El Kohmri de 2016, fini les lois et les discussions, on passe directement aux directives. Le code du travail avait déjà pris un sacré coup mais les ordonnances c'est pire ! Je vous donne trois raisons qui me permettent de le dire. Et oui, je vais parler du fond, car c'est comme cela que l'on devrait informer à la TV !

Pourquoi la fin du code du travail ? Les ordonnances prévoient d'apporter de la souplesse dans les entreprises en donnant la main aux patrons et aux syndicats de négocier ensemble pratiquement toutes les modalités du travail. Etonnant de la part d'un syndicaliste de se plaindre qu'on lui donne plus de possibilités de négocier avec son patron ?

Pas tant que ça, parce que le syndicaliste ne se bat pas à armes égales avec son patron. Il n'a pas un comité de direction et une ribambelle d'expert qui analysent et élaborent des stratégies.

Le syndicaliste n'est pas un professionnel du droit social, c'est un artisan qui avec de faibles moyens et principalement sur son temps personnel apprend et souvent seul... Il ne manque pas de convictions mais il s'expose beaucoup car il ne faut pas oublier qu'il est payé par ce patron avec qui il est sensé négocier, et cela n'en fait pas vraiment une personne libre...

Alors pour le bien de l'entreprise, avec à l'appui de prévisions budgétaires et d'études, on va expliquer par exemple au délégué syndical (majoritaire aux élections) qu'il serait souhaitable que le personnel travaille 45 heures par semaine mais payées 35... La conjoncture est difficile et ce n'est que deux heures de plus par jour pour sauver l'entreprise. Et puis l'année suivante, on négociera de supprimer quelques jours de congés payés, car même si l'entreprise se porte mieux, il faut continuer les efforts... Plus loin dans l'entreprise concurrente B, face à la nouvelle organisation de l'entreprise A, on va chercher à rester compétitif ! Alors on va négocier une diminution des salaires et une suppression des primes, etc etc. Et après jusqu'où va-t-on ?

Le voilà le problème, en laissant chaque entreprise négocier tout et n'importe quoi, on ne s'assure plus que le travailleur soit protégé et bénéficie au moins du minimum légal. Jusqu'alors, les accords dans les branches professionnelles ou dans les entreprises ne pouvaient être que meilleurs que la loi. Maintenant c'est fini ! Vous entrez dans l'ère du dumping social !!!

Le dernier rempart à la productivité à outrance est le syndicaliste. Croyez-vous qu'il soit prêt ?

Un autre exemple, preuve que ce manque de poids du syndicaliste est orchestré.

Demain, fini les délégués du personnel, les représentants du CHSCT et les élus du CE. On supprime tout et on en réunit quelques-uns dans une nouvelle instance : le Conseil Social et Economique.

Le délégué syndical voit sa petite équipe réduite comme peau de chagrin. Il faut dire que pour les patrons c'est quand même plus simple. Ces gens qui passent leur temps à poser des questions qui fâchent, ne comprennent rien aux priorités de l'entreprise... Ils font surtout perdre du temps à obliger de se répéter d'une instance à l'autre... Donc on en prend la moitié, on les met tous ensemble et on les noie avec tous les sujets. En étant spécialiste de tout on devient expert en rien !

Croyez-vous qu'ils sauront vous défendre ? Et je ne vous parle même pas de la difficulté que les syndicats vont avoir pour trouver des candidats pour venir dans cette instance ... car maintenant, et c'est la troisième raison : le licenciement c'est de la rigolade !

Combien de fois avez-vous vu dans les films américains ce fameux « you're fired ! » avec l'employé qui prend son petit carton, y met sa photo de famille et quitte les lieux ? Une réalité Outre-Atlantique et maintenant bientôt une réalité chez nous !

Les licenciements sont grandement simplifiés avec les ordonnances et même si l'entreprise ne respecte pas tout à fait la procédure, ce n'est pas grave, elle provisionnera les indemnités dérisoires que lui coûterait un contentieux aux prud'hommes. Virer les gens sera tellement plus simple !

Mais c'est pour notre bien, car c'est le principal argument pour relancer les embauches. Cette logique m'échappe... Pas vous ?

Je dois mal comprendre, ça doit être la même logique que le CICE, donnez de l'argent aux entreprises et ils embaucheront un max ! Bon il faut peut-être leur laisser un peu plus de temps parce que pour le moment, les embauches il n'y en a pas eu, et pourtant les millions ont bien été versés... Mais je dois être mauvaise langue, alors vivement les embauches issues des licenciements !

### **Où sont les autres ?**

J'admets faire partie d'un public averti, et comme les médias sont contre nous, je peux comprendre que le contenu des ordonnances ne soient pas vraiment débattu à la télé et donc peu connu.

Mais les autres syndicats, où sont-ils ?

On peut avoir des différends sur les idées ou les solutions à proposer mais les ordonnances sont tellement destructrices !

Pourquoi il n'y a que la CGT, Sud et UNSA qui sont sur le pont ? Pourquoi avons-nous atteint un point où tout le monde est convaincu que c'est aux petits de faire des efforts et non aux grands ?

Selon une étude du cabinet Janus Henderson Global Dividend, relayée par les Echos, qui porte sur les 1 200 plus grandes entreprises du monde : « *L'a reprise économique, notamment en Europe, porte les dividendes des grandes entreprises à un niveau record dans le monde... L'Europe domine le deuxième trimestre... Le vieux continent représente les deux cinquièmes des distributions totales sur cette période pour un montant de 149,5 milliards de dollars, en hausse de 5,8 %... 86 % des sociétés européennes ont augmenté ou maintenu leurs dividendes. Au total sur les 10 plus gros payeurs de dividendes ce trimestre, neuf sont européennes.* »

Avec 40,6 milliards de dollars de dividendes versés, la France conserve « *sa position de plus gros pourvoyeur de dividende en Europe devant l'Allemagne (34,1 milliards de dollars) et le Royaume Uni (32,5 milliards).* »

Tout le monde est-il vraiment convaincu que la soi-disant crise nous oblige à régresser ? Car c'est bien une régression que nous vivons, si le progrès n'est plus social, est-ce encore du progrès ?

**Un nouveau mouvement de grève est lancé ce jeudi 21 septembre. Moi je serais dans la rue ! Et vous ? Où serez-vous ?**